



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE



PRÉSENTATION DE LA PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2025

Conférence de presse

Mercredi 29 janvier 2025

Contacts presse

Marie Gaidoukoff
Responsable du pôle communication
04 42 91 71 10 • 06 89 10 02 55
marie.gaidoukoff@region-academique-paca.fr

Lilia Benlabidi
Chargée des relations presse
04 42 91 71 18 • 06 28 91 36 37
lilia.benlabidi@ac-aix-marseille.fr

Les caractéristiques structurelles, sociales et territoriales

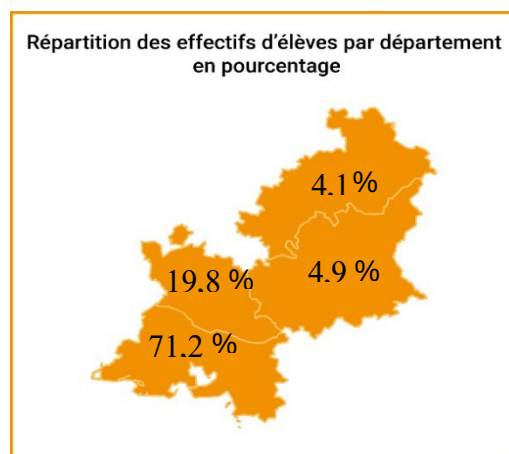
Le territoire de l'académie d'Aix-Marseille est marqué par de fortes disparités démographiques, géographiques et sociales. Il est composé de 4 départements (*chiffres provisoires INSEE - 01/01/24*):

- Les Alpes-de-Haute-Provence (166 161 habitants)
- Les Hautes-Alpes (141 661 habitants)
- Les Bouches-du-Rhône (2 078 397 habitants)
- Le Vaucluse (568 715 habitants)

Dans les départements alpins, Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes, la population est essentiellement rurale, à l'inverse de celle des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse.

Ainsi :

- Plus de 70% des élèves des 1^{er} et 2nd degrés sont scolarisés dans le département des Bouches-du-Rhône.
- Le département de Vaucluse représente près de 20% des effectifs.
- Les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes scolarisent respectivement 4.9% et 4.1% des élèves.



L'académie d'Aix-Marseille poursuit une politique active de soutien à la ruralité qui se caractérise notamment par l'attribution de moyens d'enseignement supérieurs à la moyenne académique afin de prendre en compte les réalités géographiques et démographiques.

• Les Territoires Educatifs Ruraux (TER)

Répondre aux enjeux des territoires ruraux est une priorité du Gouvernement, notamment concernant le service public d'éducation.

Le projet TER vise à renforcer les alliances éducatives. Il est co-construit avec les collectivités, les communautés éducatives et les partenaires de l'École sur la base d'un diagnostic partagé de territoire et s'appuie sur la démarche CNR Education « Notre École faisons-là ensemble ». L'objectif : renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Il s'agit de trouver pour chacun des solutions appuyées sur une stratégie adaptée aux territoires.

• Répartition des élèves du 1^{er} et du 2nd degrés par département (rentrée 2024)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Bouches-du-Rhône	Vaucluse	Académie
1^{er} degré (dont privé sous contrat)	13 649	11 204	202 541	55 062	282 456
2^d degré (hors post-bac dont privé sous contrat)	12 632	10 731	178 886	50 756	253 005
Total	26 281	21 935	381 427	105 818	535 461

Source : Direction Inter Académique des Statistiques Etudes et Prospective (DIASEP)

Le constat 2024 et les prévisions 2025

Établissements du 1^{er} degré (public)

Dans le premier public une baisse de 2 195 élèves était attendue (-0,9 % des effectifs).

La baisse constatée est supérieure de 718 élèves à la prévision, soit 2 913 élèves (-1,1%) de moins dans le 1^{er} degré.

	Évolution 2023/2024		Constat 2024	Prévision 2025	Prévision 2024/2025	
	Effectifs	%			Effectifs	%
Alpes-de-Haute-Provence	-100	-0,8%	12 914	12 819	-95	-0,7%
Hautes-Alpes	-158	-1,5%	10 154	9 956	-198	-1,9%
Bouches-du-Rhône	-1763	-1,0%	180 250	178 156	-2 094	-1,6%
Vaucluse	-892	-1,8%	48 915	48 023	-892	-1,8%
Académie	-2 913	-1,1%	252 233	248 954	-3 279	-1,3%

La tendance à la baisse à la rentrée 2025 se confirme avec une baisse de **3 279 élèves** attendue (-1.3%).



Établissements du 2nd degré (public)

A la rentrée 2024, 425 élèves de plus étaient attendus (+0.2% des effectifs). Le constat de rentrée fait apparaître une augmentation de 782 élèves (+0.4%).

Répartition des effectifs par type d'établissement (collège, lycée, lycée professionnel, post-baccalauréat)

2nd degré public	Constat	Constat	Évolution 2024-2023	
	2023	2024	Effectifs	en %
Collèges (y compris Segpa)	119 857	119 918	61	0,1%
Lycées généraux et technologiques (yc SGT, hors post bac)	56 678	56 351	-327	-0,6%
Lycées professionnels (yc SEP, FC et PM)	22 778	23 568	790	3,5%
Sous-total second degré public (hors Post bac)	199 313	199 837	524	0,3%
Post Baccalauréat (STS et CPGE)	8 892	9 150	258	2,9%
Académie	208 205	208 987	782	0,4%

	Constat 2024	Prévision 2025	Variation 2024-2023
Collèges (y compris SEGPA et ULIS)	119 918	119 693	-225
Lycées généraux , technologiques (y compris SGT, hors Post-bac)	56 351	56 436	85
Lycées professionnels (y compris SEP, FC et 3 ^e prépa-m)	23 568	24 191	623
Post-baccalauréat (STS et CPGE)	9 150	9 222	72
Académie	208 987	209 542	555

Une hausse de **555 élèves** (hors *EREA) est prévue pour la rentrée 2025 (+0.3%).

Constat et prévision d'effectifs pour les collèges et lycées publics par départements

Alpes-de-Haute-Provence :

04	Constat 2024	Prévision 2025	Variation 2024-p2025
Collèges	6 827	6 844	17
Lycées professionnels	1 472	1 515	43
Lycées généraux	3 563	3 559	-4
Post-baccalauréat	171	157	-14
Total 04	12 033	12 075	42

Bouches-du-Rhône :

13	Constat 2024	Prévision 2025	Variation 2024-p2025
Collèges	83 452	83 295	-157
Lycées professionnels	15 523	15 894	371
Lycées généraux	39 038	39 215	177
Post-baccalauréat	7 439	7 492	53
Total 13	145 452	145 896	444

Hautes-Alpes :

05	Constat 2024	Prévision 2025	Variation 2024-p2025
Collèges	5 790	5 701	-89
Lycées professionnels	1 274	1 349	75
Lycées généraux	2 651	2 628	-23
Post-baccalauréat	280	288	8
Total 05	9 995	9 966	-29

Vaucluse :

84	Constat 2024	Prévision 2025	Variation 2024-p2025
Collèges	23 849	23 853	4
Lycées professionnels	5 299	5 433	134
Lycées généraux	11 099	11 034	-65
Post-baccalauréat	1 260	1 285	25
Total 84	41 507	41 605	98

Les moyens pour la rentrée 2025

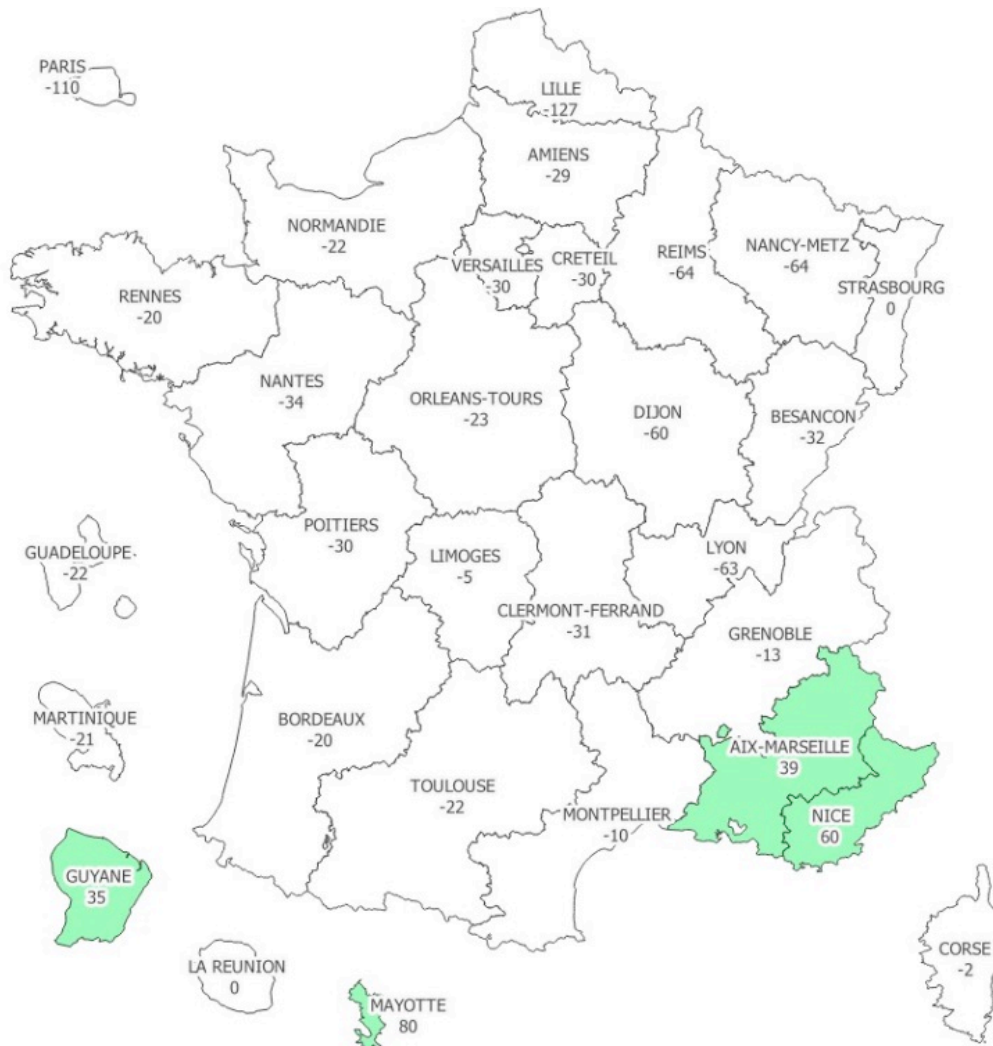
À la rentrée scolaire 2025, l'académie d'Aix-Marseille bénéficiera :

- d'une dotation de + 39 emplois en moyens d'enseignement dans le 1^{er} degré ;
- d'une dotation de + 107 emplois en moyens d'enseignement dans le 2nd degré et + 11 emplois de CPE et + 1 personnel de direction.

Rentrée 2025 dans le 1^{er} degré

Mesures de rentrée 2025

P140 (1^{er} degré public) en moyens d'enseignement



Au national : - 470 emplois

Aix-Marseille : + 39 emplois

Des effectifs d'élèves en baisse

A la rentrée 2025, la baisse des effectifs se confirme avec une baisse attendue de 3 279 élèves.

C'est ainsi une baisse de 11 490 élèves dans les quatre départements de l'académie sur les cinq dernières années qui est constatée et qui devrait atteindre 12 691 élèves si on y intègre les prévisions pour la rentrée 2025.

Évolution du nombre des élèves sur les 5 dernières rentrées scolaires (2020-2024) et prévision 2025.

Année	constats					prévisions	Ecart prévisions constat 2020-p2025	Evolution prévisionnelle des effectifs RS 2025
	2020	2021	2022	2023	2024	2025		
Alpes-de-Haute-Provence	13 210	13 121	13 184	13 014	12 914	12 819	-391	-95
Hautes Alpes	10 879	10 738	10 590	10 312	10 154	9 956	-923	-198
Bouches-du-Rhône	186 248	184 583	183 911	182 013	180 250	178 156	-8 092	-2 094
Vaucluse	51 308	50 894	50 600	49 807	48 915	48 023	-3 285	-892
Académie public	261 645	259 336	258 285	255 146	252 233	248 954	-12 691	-3 279

Des moyens d'enseignement en hausse

Dans un contexte à nouveau marqué par la baisse démographique et donc la baisse des effectifs, **la dotation académique, ainsi que les dotations départementales en moyens d'enseignement seront à la hausse à la rentrée 2025.**

Cette hausse des moyens d'enseignement (en ETP) à la rentrée 2025 ainsi que les dotations supplémentaires des années antérieures permettent une progression très significative du P/E*.

Pour la première fois depuis 2010, le taux académique franchira d'ailleurs la barre des 6 points.

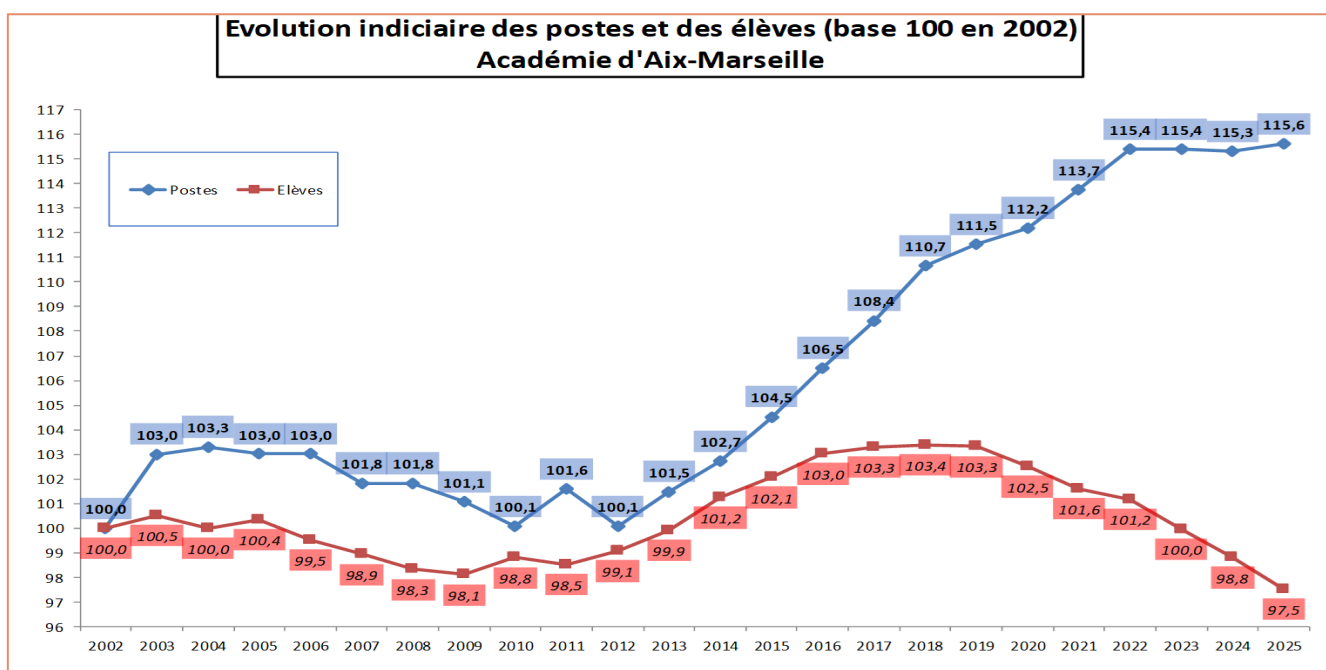
Ainsi, sur la période 2018-2025, la dotation académique en emplois du 1^{er} degré a été abondée de 773 emplois alors que sur la même période les effectifs accueillis dans le 1^{er} degré public ont connu une forte décroissance.

*Deux indicateurs servent à mesurer les moyens mis à la disposition des départements pour assurer l'encadrement des élèves du premier degré public : le ratio donnant le nombre de postes d'équivalent temps plein (ETP) pour cent élèves (P/E) et le ratio du nombre moyen d'élèves par classe (E/C).

Le P/E (nombre de postes pour 100 élèves) prévisionnel à la rentrée scolaire 2025 dans l'enseignement public progresse à 6.04 contre 5.95 constaté en 2024.

	P/E 2024 constaté	Evolution prévisionnelle des effectifs RS2025	Evolution des moyens RS2025	P/E 2025 prévisionnel RS2025
Alpes-de-Haute-Provence	6,49	-95	+ 1	6,54
Hautes-Alpes	7,00	-198	+ 1	7,15
Bouches-du-Rhône	5,83	-2 094	+ 35	5,92
Vaucluse	6,02	-892	+ 2	6,13
Académie	5,95	-3 279	+ 39	6,04

L'évolution de la dotation académique en moyens d'enseignement comparée à l'évolution démographique sur la période 2002-2024 confirme l'effort de dotation de l'académie au fil des années.

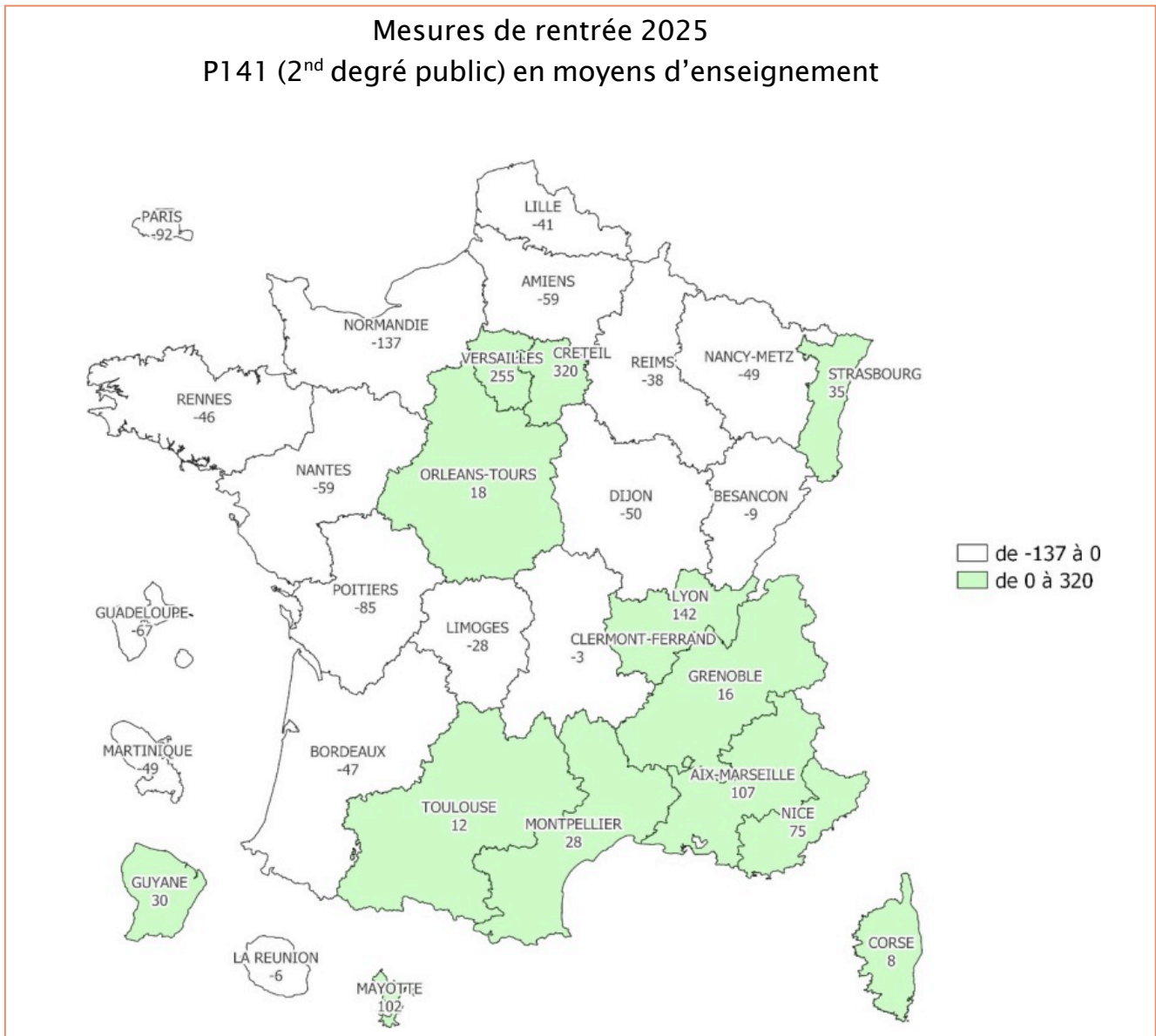


Rentrée 2025 dans le 2nd degré

Enseignement scolaire public du 2nd degré :

- Au national : + 324 emplois
- **Aix-Marseille : + 107 emplois**

La répartition académique des mesures de rentrée dans le second degré en moyens d'enseignement



Des effectifs en légère hausse

A rebours de la projection orientée à la baisse pour la France métropolitaine, Aix-Marseille figure parmi les 6 académies bénéficiant d'une dynamique démographique positive à la rentrée 2025 : la progression des effectifs, estimée à 555 élèves supplémentaires, bénéficie principalement à la voie professionnelle.

Des moyens complémentaires au service des politiques éducatives nationales et académiques

107 emplois sont alloués à l'académie. Ces moyens permettront de consolider l'accompagnement des élèves dont les acquis sont les plus fragiles, notamment au collège, dans les classes de 4^e et 3^e.

Ces créations concourent également au financement de priorités comme la couverture de la démographie positive en accroissant la capacité d'accueil dans la voie professionnelle, la poursuite de création d'ULIS et de places pour accueillir des élèves souffrant de troubles du spectre autistique.

		Variation en moyens d'enseignement
Collèges	004	+ 1
	005	+ 1
	013	+ 30
	084	+ 6
	Total	+ 38
Lycées professionnels (y compris SEP, EREA)		+ 59
Lycées généraux & technologiques (hors post-bac)		+ 7
Autre catégorie: Unités Pénitentiaires		+ 3
Académie		+ 107

La concertation régionale sur l'orientation des élèves

L'orientation des élèves est au cœur du projet éducatif et constitue un enjeu fondamental. Permettre à chaque jeune de construire son parcours de manière éclairée est indispensable pour répondre aux défis de notre société et renforcer la cohésion sociale. La transformation de l'orientation engagée à partir de 2018 a permis des avancées notables. La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a été établie un nouveau partage de compétences entre l'Etat et les régions en matière d'information sur les métiers.

De même, les réformes du baccalauréat et de la voie professionnelle ainsi que la découverte des métiers au collège, l'introduction d'un horaire dédié à l'accompagnement à l'orientation au collège et au lycée et la mise en place d'un stage obligatoire en fin de seconde ont considérablement transformé la politique d'orientation. Malgré ces avancées notables, les choix d'orientation demeurent fortement marqués par des biais sociaux, territoriaux et de genre.

Une politique d'orientation efficace doit permettre de réduire les inégalités de destin tout en permettant de répondre aux nouveaux enjeux sociaux et économiques. Aussi, il apparaît nécessaire de réinterroger notre politique d'orientation, de clarifier le rôle de chaque acteur et de fixer des objectifs partagés, afin d'offrir aux jeunes un accompagnement à l'orientation scolaire et professionnelle plus lisible et plus juste.

Une concertation nationale dédiée à la politique d'orientation a donc été engagée. Une réunion de concertation régionale sera organisée en janvier 2025 avec le recteur de région académique et l'ensemble des acteurs territoriaux de l'orientation scolaire. L'objectif : faire émerger des propositions concrètes pour améliorer les conditions de mise en œuvre et les résultats de cette politique d'orientation.



Mardi 21 janvier, journée régionale de l'orientation et de la découverte des métiers à Marseille.
Une alliance Région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur et Région Sud au service des élèves et des étudiants

La mobilisation en région académique pour les stages de seconde

Dès janvier 2025 (5 mois avant le début des stages), la région académique PACA s'est mobilisée avec ses partenaires.

Les entreprises, les associations et les administrations se sont rassemblées à Marseille le 21 janvier et à Nice le 27 janvier pour promouvoir le lancement des stages de seconde.

Un objectif :

100% des élèves de 2nde en stage au mois de juin 2025 soit 43 000 élèves de seconde en LGT concernés sur la région académique.

Les enjeux :

- Permettre aux jeunes de construire leur projet d'orientation via la découverte des métiers et de valoriser autrement leurs parcours au sein de la société.
- Partager une ambition commune entre les différents acteurs des mondes éducatif et économique, un cadre, des modalités de collaboration et des outils pour faciliter la mise en œuvre de cette Relation École-Entreprise.

Constats :

- Une forte mobilisation des acteurs du monde économique, branches professionnelles, entreprises, conseil régional, France Travail.
- Un travail en synergie pour accroître le nombre de jeunes de seconde générale et technologique accueillis dans les entreprises et améliorer la qualité de l'immersion proposée en travaillant avant, pendant et après l'expérience.

Une plateforme : <https://1eleve1stage.education.gouv.fr/professionnels>

